

Psychologie, psychoéducation et travail social

Les psychologues, les psychoéducatrices et les travailleurs sociaux travaillent en étroite collaboration. Les psychologues sont déployés principalement au primaire alors que les psychoéducatrices et les travailleurs sociaux sont au primaire, au secondaire, à la formation générale aux adultes et à la formation professionnelle.

Psychologue

Évaluer le fonctionnement psychologique et mental ainsi que déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale de l'être humain en interaction avec son environnement.

Psychoéducateur

Évaluer les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en œuvre, rétablir et développer les capacités adaptatives de la personne ainsi que contribuer au développement des conditions du milieu dans le but de favoriser l'adaptation optimale de l'être humain en interaction avec son environnement.

Travailleur social

Participer à l'élaboration et à l'application du plan d'intervention.

Déterminer les moyens à prendre pour atteindre les objectifs fixés. Soutenir le personnel enseignant afin d'assurer un environnement propice aux apprentissages.

Participer au développement et au maintien de la collaboration de l'école avec les familles.

Orientation

Psychologie, psychoéducation et travail social

Éducation spécialisée

Orthopédagogie

Vie étudiante et activités parascolaires



Vie étudiante et activités parascolaires

Permettre aux élèves de développer leur sentiment d'appartenance et leur donner le goût de s'impliquer davantage dans leur école.

Ces activités sont source de motivation et de fierté pour les élèves et rendent leur milieu de vie attrayant.



Francisation

Service des bibliothèques

Scolarisation à domicile ou en milieu hospitalier

Service de santé

Animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Éducation spécialisée

Participer à l'élaboration et à l'application du plan d'intervention.

Déterminer les moyens à prendre pour atteindre les objectifs fixés.

Soutenir le personnel enseignant afin d'assurer un environnement propice aux apprentissages.

Participer au développement et au maintien de la collaboration de l'école avec les familles.

Orientation

Aider l'élève dans son parcours scolaire et professionnel du début à la fin de son secondaire.

Jouer un rôle-conseil individuel ou en groupe (mises en situation, visites d'exploration, stages en milieu de travail, etc.).

Orthopédagogie

Reconnaître, identifier et signaler les difficultés d'apprentissage dès leur apparition.

Élaborer et appliquer un plan d'intervention, en collaboration avec l'équipe.

Conseiller le personnel enseignant dans ses interventions pédagogiques.

Les services offerts au secondaire

Francisation

Procurer une aide aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui, pour la première fois, reçoivent une éducation en français.

Faciliter leur intégration dans une classe où les services d'enseignement sont dispensés en français.



Service des bibliothèques

Éveiller le plaisir de la lecture chez les élèves

Offrir des outils modernes et attrayants pour favoriser la réussite éducative.

Accompagner le personnel des écoles dans l'organisation, l'animation et l'utilisation pédagogique des ressources de la bibliothèque scolaire.

Jouer un rôle auprès des élèves pour les aider à bien exploiter l'information disponible.

Scolarisation à domicile ou en milieu hospitalier

Ce service s'adresse à l'élève dans l'impossibilité de fréquenter l'école pour recevoir des soins spécialisés de santé ou des services sociaux.



Service de santé

Promouvoir de saines habitudes de vie par une approche préventive en collaboration avec le milieu scolaire.

Services offerts par des personnes professionnelles : infirmier, infirmière, hygiéniste dentaire, etc.

Animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Approfondir la vie intérieure de l'élève et son engagement communautaire.

Miser sur le développement de sa conscience sociale et sur la construction d'une société plus harmonieuse et solidaire.

Service non confessionnel qui s'adresse à tous les élèves quelle que soit leur appartenance religieuse.

Centre administratif de Baie-Saint-Paul
200 rue Saint-Aubin, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2R2
Téléphone : 418 435-2824
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Centre administratif de La Malbaie
100 rue Laure-Gaudreault, La Malbaie (Québec) G5A 0A8
Téléphone : 418 665-3765
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h